

Quatrième chambre

La demande d'avis, introduite le 28 avril 2017 par le Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'modifiant divers arrêtés suite à la dissolution de l'Office wallon des déchets', a été rayée du rôle le 31 mai 2017, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois sur le Conseil d'État, coordonnées le 12 janvier 1973.